

BTS SYSTÈMES NUMÉRIQUES, OPTION « INFORMATIQUE ET RÉSEAUX »



Objectifs

Former des techniciens supérieurs aptes à :

- maintenir, configurer et administrer des systèmes informatiques et réseaux
- concevoir des applications

Public cible

Tout individu titulaire d'un Baccalauréat technologique Sciences et techniques de l'industrie et du développement durable (BTN STI2D), d'un Baccalauréat professionnel Systèmes numériques (BCP SN), d'un Baccalauréat général Scientifique (Bac S), voire d'un Baccalauréat Sciences et technologies de la gestion – gestion des systèmes d'information (STMG GSI).

Principe

Formation de deux ans pour obtenir le diplôme du Brevet de technicien supérieur (BTS) Systèmes numériques, option « Informatique et réseaux ».

Contexte

Depuis septembre 2019, le Campus La Providence IFC & Apprentissage dispense la formation au BTS Systèmes numériques, option A : « Informatique et Réseaux ».

Déroulement de l'action

L'option informatique et réseaux est tournée vers les réseaux et leur sécurité, les systèmes embarqués, le cloud computing et la programmation des systèmes. Elle ne s'applique pas à l'informatique de gestion et de service à l'utilisateur. L'objectif de ce BTS est de former l'élève au maintien en état de fonctionnement des réseaux, à la sécurisation ainsi qu'au bon fonctionnement de la programmation (client/serveur, cloud computing). À partir d'un cahier des charges et de contraintes de production, le technicien supérieur définit des spécifications techniques. Il peut installer un système d'exploitation, une bibliothèque logicielle, un dispositif de correction ou de mise à jour de logiciel. Il rédige un cahier de recettes permettant de recenser les points à tester en fonction des demandes identifiées dans le cahier des charges. Il exerce son activité chez les prestataires informatiques : service interne d'une entreprise, SSII, etc. Avec de l'expérience, le diplômé peut se voir confier la responsabilité de projets ou des fonctions de ma-

nagement d'équipe.

En fin de première année, un stage de 6 semaines est organisé permettant une intégration, une découverte du monde industriel et également la possibilité de développer une étude technique. Dans les CCF, les situations d'examen peuvent avoir lieu en 1ère année ou en 1ère et 2ème année.

À l'issue de la formation, les examens se décomposent en 6 grands modules, auxquels s'ajoute une épreuve facultative de seconde langue vivante :

- Culture générale et expression
- Anglais
- Certification en langue anglaise
- Mathématiques
- Etude d'un système numérique et d'information
- Intervention sur un système numérique et d'information
- Rapport d'activité en entreprise
- Projet technique
- Engagement citoyen

Débouchés professionnels :

Le technicien diplômé d'un BTS Systèmes numériques option Informatique et réseaux peut exercer ses activités essentiellement dans trois types d'entreprises :

- Sociétés de services en informatique industrielle ;
- Sociétés utilisatrices d'équipements automatisés et/ou informatisés ;
- Entreprises réalisatrices de solutions dédiées en équipement automatisés et/ informatisés.

Le technicien supérieur Systèmes et réseaux peut être amené à exercer ses activités professionnelles sur les systèmes suivants :

- Systèmes électroniques qui impliquent essentiellement le développement de matériels et logiciels dédiés, embarqués ou non ;
- Les systèmes de contrôle/commande permettant la commande et le suivi de procédés industriels ;
- Les systèmes de traitement et de communication (voix, données, images) permettant le transfert de données dans une architecture informatique.

Les métiers visés sont les suivants :

Acousticien
Administrateur de bases de données
Administrateur systèmes et réseaux
Chef de projet informatique
Consultant technique
Développeur informatique
Hotliner
Informaticien industriel
Ingénieur système et réseau
Responsable de parc informatique
Technicien télécoms et réseaux
Technicien électronicien
Technicien électrotechnicien
Technicien de maintenance en bureau d'étude
Technico-commercial
Webmaster

Poursuites d'études :

Le BTS est un diplôme conçu pour une insertion professionnelle. Cependant avec un bon dossier ou une mention à l'examen, il est possible de poursuivre en licence mention informatique ou MIAGE, en licence professionnelle dans le secteur de l'informatique et des réseaux, dans une école spécialisée en informatique ou en classe préparatoire technologie industrielle post-bac + 2 (ATS) pour intégrer une école d'ingénieurs.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Campus La Providence IFC & Apprentissage

Adresse du centre de formation :
Campus La Providence IFC & Apprentissage
23 rue des Saintes-Maries
41000 Blois

Pour en savoir plus :

<http://www.lapro.org/bts-sn-ir.html>

Contact

Campus La Providence IFC & Apprentissage
Pôle Enseignement Supérieur
02.54.56.43.10.
v.dore@lapro.org
info@lapro.org